

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Marché sans publicité ni mise en concurrence préalables, en application des dispositions de l'article R.2124-2 du Code de la Commande Publique.

En l'espèce, la nécessité de rétablir la qualité de l'eau potable distribuée aux usagers du territoire de Saint-Louis Agglomération et ainsi, pallier un danger pour la santé constitue une urgence impérieuse. Cette situation résulte de circonstances extérieures puisqu'elle survient à cause d'une pollution de l'eau aux « PFAS » ; mais aussi de circonstances imprévisibles.

3. Objet du marché :

Mise en place d'urgence d'unités mobiles de traitement des PFAS-20 dans l'eau sur certains sites de Saint-Louis Agglomération - Contrat de location, exploitation, maintenance et prestations associées

4. Attribution du marché :

Titulaire :

VEOLIA EAU – Compagnie Générale des Eaux
21 rue de la Boétie
75008 PARIS

Montant des prestations :

Pour un montant total de 6 388 789,00 € HT, tel qu'il ressort de l'offre financière

Date d'attribution du marché : Lundi 26 mai 2025

5. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Lundi 26 mai 2025



Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

6. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics
1, rue du Préfet Claude Erignac
54038 Nancy Cedex
Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24
E-mail : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr
<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

7. Date d'envoi du présent avis :

Vendredi 18 juillet 2025

